

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 210 | JUILLET-AOÛT 2015

dossier

L'été prend ses quartiers
à Gonesse



Retrouvez
le Gonessien sur
ville-gonesse.fr

**10//service public
local**

L'Agence civile

18//santé

Un nouveau centre
médical à Gonesse

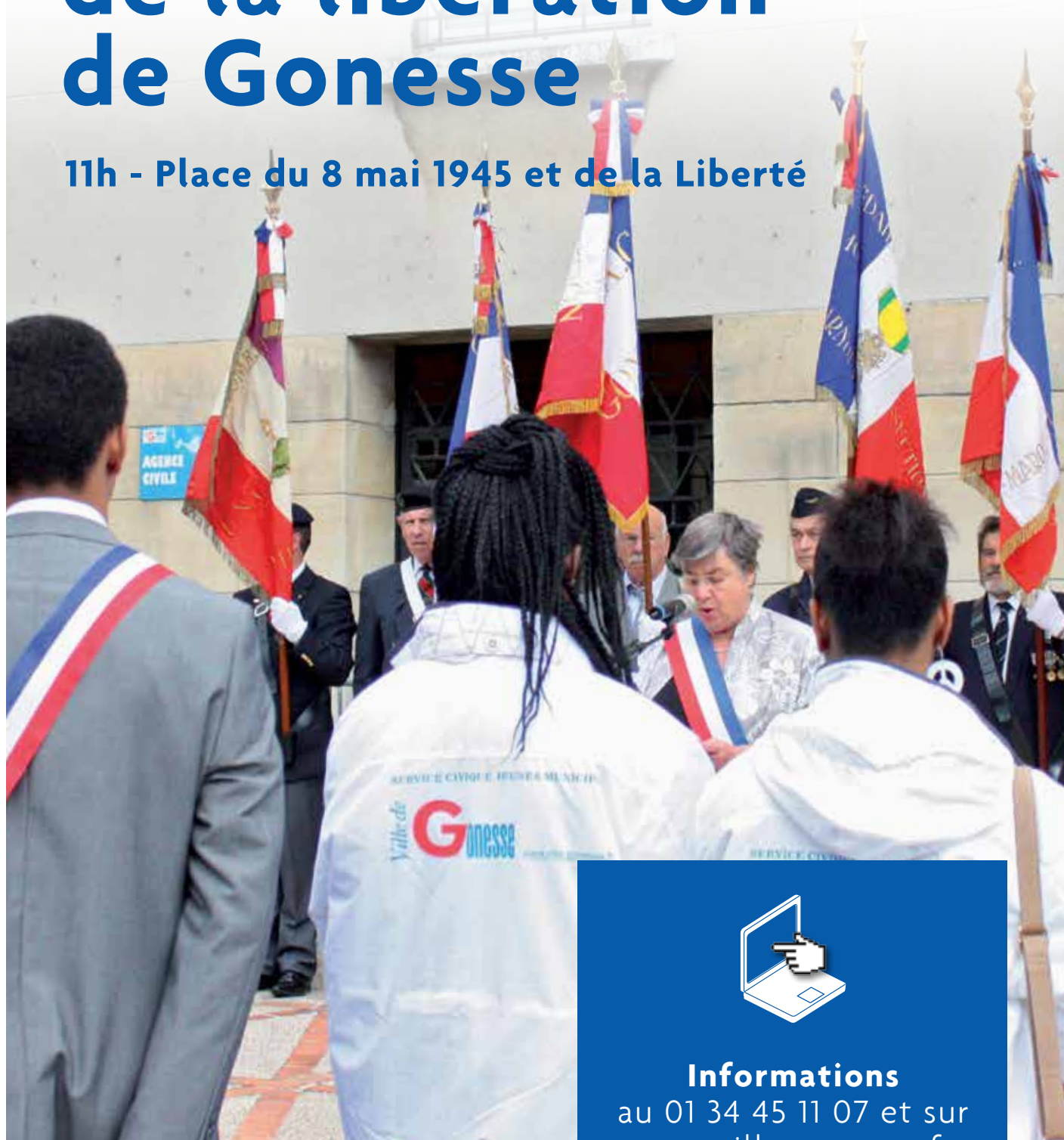
19//environnement

Changer de regard sur les
"mauvaises herbes"

VENDREDI 28 AOÛT

Commémoration du 71^e anniversaire de la libération de Gonesse

11h - Place du 8 mai 1945 et de la Liberté



Informations

au 01 34 45 11 07 et sur
www.ville-gonesse.fr

04 // actualités

06 // retour sur

08 // infos pratiques

09 // acteurs locaux

Le Golf veut attirer des débutants

10 // service public local

Le service de l'Agence civile

12 // dossier Quartiers d'été

18 // santé

Un nouveau centre médical à Gonesse

19 // environnement

Changer de regard sur les « mauvaises herbes »

20 // sport

Les derniers résultats sportifs

21 // bloc-notes

22 // tribunes



Toutes les
informations sur
ville-gonesse.fr



santé

L'hôpital cherche des familles d'accueil rémunérées

L'hôpital de Gonesse cherche actuellement des familles d'accueil pour accueillir des patients adultes pour son service d'accueil familial thérapeutique spécialisé en psychiatrie. Les familles d'accueil bénéficient d'une rémunération et du remboursement des frais de prise en charge. L'accueillant travaille en collaboration avec une équipe de l'hôpital et bénéficie de formations.



Pour tout renseignement,
contactez le 01 34 53 20 89

travaux

Les travaux cet été

Au cours de l'été, les travaux de voirie vont s'intensifier.

Travaux BHNS

- Rond point du pont de la concorde : du 06/07/2015 au 23/07/2015 circulation alternée puis tapis de nuit (fermeture complète du rond point) du 22/07 au 23/07
- Rond point du 14 juillet 1789: circulation alternée pendant 6 semaines du 15/07 au 24/08. Tapis final de nuit du 24/08 au 28/08. Du 03/08 au 28/08 l'entrée du quartier des acteurs se fera par des voies aménagées de part et d'autres du rond-point.

- Avenue Gabriel Peri : travaux en cours, tapis de nuit du 24/08 au 28/08
- Rue Jules Ferry et Pierre Salvi : Reprise tapis du 15/08 au 29/08

Et dans la ville

- Rue de Paris (entre Général Leclerc et Hôtel Dieu) à partir du 15/07 pendant 5 mois avec fermeture totale de la rue à certaines périodes
- Rue de Paris (croisement Cressonnières): Reprise de la voirie courant juillet avec alternat de circulation.



enfance

La ludothèque devient ludomobile

Chaque été la Ludothèque se transforme en « Ludomobile » et se déplace sur la ville, elle se pose sur une place ou un espace vert le matin de 10h à 12h et aux Quartiers d'été (voir date dans le dossier) de 14h à 17h30 avec ses tables et ses jeux dans une ambiance conviviale.

Différents types de jeux seront proposés (jeux de plateaux, jeux de coopération, jeux d'énigmes et des grands jeux en bois (jeux d'Estaminet) pour répondre aux attentes de tous les publics.

sport

La piscine Raoul Vaux ferme cet été

La piscine Raoul Vaux sera fermée pour travaux du 28/06 au 06/09. Sa date de réouverture dépendra de la bonne exécution des travaux. Pendant cette période estivale, vous pourrez profiter des piscines de la communauté d'agglomération Val de France dont les horaires sont quelques peu modifiés pour l'été.

Val de France
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PISCINES INTERCOMMUNALES
HORAIRES VACANCES ÉTÉ 2015

Horaires d'ouverture et d'évacuation des bassins :

	GARGES-LÈS-GONESSE du 4 juillet au 30 août	SARCELLES du 23 juin au 30 août Centre aquatique et salle cardio	VILLIERS-LE-BEL du 30 juin au 2 août	
LUNDI	13h à 17h45	12h à 19h15	14h à 18h15	- Fermeture des piscines les 14 juillet et 15 août - En cas de forte affluence, l'évacuation des bassins peut être anticipée. - Les enfants de moins de 8 ans doivent être impérativement accompagnés d'un adulte dans l'eau.
MARDI	13h à 17h45	12h à 19h15	12h à 13h15 et 14h à 18h15	
MERCREDI	13h à 17h45	12h à 19h15	12h à 13h15 et 14h à 18h15	
JEUDI	Fermée	12h à 19h15	12h à 13h15 et 14h à 18h15	
VENDREDI	13h à 17h45	12h à 19h15	12h à 13h15 et 14h à 18h15	
SAMEDI	13h à 17h45	12h à 19h15	14h à 18h15	
DIMANCHE	9h à 11h30 et 13h à 17h45	12h à 19h15	14h à 18h15	
	Fermeture de la caisse à partir de 17h15. Fermeture de l'équipement à 18h30.	Fermeture de la caisse à partir de 18h30. Fermeture de l'équipement à 20h.	Fermeture de la caisse à partir de 17h45. Fermeture de l'équipement à 19h.	

éducation

Inscription pour les Temps d'Activités Périscolaires

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont organisés par la Ville. Ils sont gratuits, facultatifs et ne sont pas un mode de garde. Si vous souhaitez que votre enfant y participe, vous devez obligatoirement l'inscrire à l'aide des fiches d'inscription présentes dans les accueils de loisirs, les centres socioculturels et en mairie et seront à rendre à l'accueil du centre administratif ou par courrier avant le 10 juillet. Les TAP débuteront le lundi 7 septembre.

vie associative

Forum des associations le 5 septembre

Cette année, le forum des associations aura lieu le 5 septembre de 10h à 18h à la salle Jacques Brel. Environ 90 associations y tiendront un stand. Des animations de toutes sortes auront lieu au cours de la journée, des démonstrations sportives à l'intérieur de la salle Jacques Brel et des petits spectacles sur la scène extérieure.



éducation

Comité de pilotage
des temps d'activités
périscolaires



Le jeudi 4 juin, le comité de pilotage des temps d'activités périscolaires a permis de dresser un bilan et d'aborder les perspectives pour l'an prochain, avec tous les acteurs concernés.

citoyenneté

Commémoration
de l'Appel du 18 juin



La commémoration des 75 ans de l'appel du 18 juin a eu lieu sur la place du Général de Gaulle. Jean-Pierre Blazy, Député-Maire de Gonesse a, après les traditionnels dépôts de gerbe, lu le texte original de l'appel du 18 juin lancé par le Général de Gaulle depuis Londres.

urbanisme

Clôture de la concertation
sur l'aménagement du
Triangle de Gonesse



Le 18 juin à la salle Jacques Brel s'est déroulée la réunion de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse.

sport

Jeux de Gonesse



Près de 1250 enfants se sont inscrits pour participer aux jeux de Gonesse le samedi 6 juin dernier. Ils ont ainsi pu s'affronter sur différentes épreuves, découvrir de nouvelles activités et rendre fiers leurs parents venus en nombre pour les applaudir.

culture

Fête de la musique à Gonesse



Le 21 juin, les Gonessiens ont pu profiter de concerts tout au long de la journée sur 3 sites : la place Marc Sangnier, le parvis de la salle Jacques Brel et le parc de la patte d'oie ouvert exceptionnellement pour l'occasion.

culture

Vernissage de jeunes artistes



le 5 juin, la salle d'exposition de Coulanges a accueilli des élèves du collège Robert Doisneau et de l'EMMDTAP pour un vernissage de leurs réalisations en présence des élus Lucie Eulalie, Yolande Garret, Alain Pigot et Françoise Hennebelle.

08 infos pratiques

Stop aux lingettes jetables dans les toilettes

Les réseaux d'assainissement reçoivent un très grand nombre de produits qui causent des dysfonctionnements et dégradent significativement les stations d'épuration.

Les lingettes jetables de tous types (lingettes pour le ménage, lingettes pour l'hygiène corporelle, lingettes désinfectantes, etc) sont un de ces fléaux !

Même si elles présentent l'avantage de ne pas consommer d'eau par rapport aux produits liquides à diluer, et d'être d'une utilisation pratique en toute circonstance, le fait de les jeter dans les toilettes n'est pas sans conséquences techniques et financières : réseaux bouchés, pompes de relevage à changer, encombrements au niveau des stations d'épuration...

En effet, toutes les matières accumulées finissent leur route sous forme de filasse et gênent le bon écoulement des eaux usées dans les égouts.

Même si sur les boîtes il est indiqué « jetable dans les toilettes » ou « lingettes biodégradables », il est demandé à chacun de les jeter impérativement dans les poubelles.

Il est même conseillé de ne pas les utiliser car elles augmentent la quantité de déchets et peuvent s'avérer dangereuses quand elles sont imprégnées de certains produits. Des produits traditionnels comme le vinaigre blanc ou le savon noir peuvent s'avérer plus efficaces et plus écologiques.

Timbres fiscaux dématérialisés

Sur le nouveau site internet timbres.impots.gouv.fr, les usagers peuvent désormais se procurer des timbres fiscaux, nécessaires pour une demande de passeport, depuis leur ordinateur, tablette ou smartphone. Cette nouvelle possibilité offerte aux usagers est une mesure qui devrait permettre de simplifier les rapports avec l'administration.

La crèche familiale recrute des assistantes maternelles

La crèche familiale recherche des assistantes maternelles agréées pour rejoindre son équipe. Vous trouverez à la crèche familiale un cadre sécurisant, respectant une pédagogie active, vous participerez à des séances d'accueil jeux pour les enfants et pourrez emprunter du matériel de puériculture ou des jeux pour varier les activités proposées aux enfants. Le salaire est fixe et s'y ajoute une indemnité d'entretien quand l'enfant est présent.



Pour postuler, courrier à l'attention de Monsieur le Député-Maire, 66 rue de Paris, BP 10060, 95503 Gonesse Cedex
Pour plus d'informations : 01 39 85 74 59

Horaires d'été de la Poste de la Fauconnière

Cet été, du 29 juin au 29 août, la poste sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h. La municipalité de Gonesse regrette les fermetures trop fréquentes liées à des problèmes d'effectif. Une nouvelle rencontre à eu lieu le 23 Juin entre la ville et les représentants de la poste. La municipalité est très attentive à la question des horaires et reste mobilisée afin d'obtenir un retour à un fonctionnement normal de la Poste de la Fauconnière.



DATES DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

JUILLET

Les mercredis
1, 15 et 29

AOÛT

Les mercredis
12 et 26



Informations

Numéro vert gratuit (depuis un poste fixe)
0800 321 231

Le Golf veut attirer des débutants

Le Golf de Gonesse cherche à casser l'image d'un sport pour privilégiés et propose des offres pour les débutants accessibles à toutes les bourses.



Le Golf de Gonesse offre des promotions pour inciter à venir découvrir ce sport

Depuis 4 ans, le Golf de Gonesse connaît un nouvel élan. Fabien Mercier, son directeur peut être satisfait. En 4 ans, le nombre de membres est monté à 290 et le nombre de salariés est passé de 4 à 11. Sa méthode : baisser les prix pour attirer une nouvelle clientèle qui pensait jusque là que le golf était trop cher. En plus d'avoir fait construire un restaurant, une véranda et deux terrasses pour rendre le cadre encore plus agréable, le golf mise sur la découverte de nouveaux publics. Le golf de Gonesse va ainsi proposer deux nouvelles offres pour permettre au plus grand nombre de découvrir ce sport souvent considéré comme un sport de privilégiés.

Le premier mois à 9 euros

Son offre pour les adultes débutants est de 9 euros le premier mois. Cette offre donne droit à des cours (illimités) soit entre midi et 14h la semaine soit les samedis et dimanches matins. Grâce à ces cours, les débutants peuvent obtenir le diplôme fédéral qui leur permettra l'accès à n'importe quel parcours de France. Ce diplôme d'une valeur de 120 euros est offert et fait partie intégrante des cours.

Les enfants sont eux aussi invités à découvrir le golf à prix réduit. Pour cela l'école de golf leur ouvre les portes tous les mercredis après-midi pour suivre des cours. L'école de golf coûte 18 euros par mois. Les débutants, adultes comme enfants, n'ont pas besoin de louer ou acheter leurs balles ou leurs clubs, le golf de Gonesse prête gratuitement le matériel.

Faire découvrir son sport

Si Fabien Mercier propose ces offres pour les débutants c'est avant tout parce qu'il a envie de partager sa passion pour son sport. Il a lui même été joueur en compétition et a fait partie des meilleurs joueurs français avant de se consacrer à l'enseignement auprès des jeunes, notamment pour le pôle espoir France. « La transmission c'est très important pour notre groupe (Gaia concept), nous mettons en avant la transmission. Tous les directeurs de golf du groupe sont d'abord des gens qui viennent de l'enseignement », explique-t-il.

Pour ceux qui ne seraient pas encore convaincus de s'essayer au golf, une journée porte ouverte est prévue début septembre.



Christelle Koita
Responsable du service de l'Agence civile



Agence civile

L'agence civile : le point d'accès aux droits

Juste à côté du tribunal d'instance, on trouve les bureaux de l'agence civile. Ce service de la Mairie peut vous être d'une grande aide car il offre des services de conseils juridiques et un point d'accès au droit. Dans d'autres villes, on parle de maison de justice et du droit, gérée par l'Etat. A Gonesse, la municipalité a pris l'initiative de créer l'agence civile pour pouvoir aider toute personne ayant une problématique en lien avec le droit. « Nous sommes là pour aider tous types de personnes, qu'elles soient confrontées à un problème au travail, à un problème économique ou à un problème qui concerne le droit de la famille », explique Christelle Koita, responsable du service de l'agence civile.

8 intervenants dans 8 spécialités

Le service est composé de deux agents à temps plein et de 8 intervenants qui viennent pour assurer des permanences dans leur domaine de spécialité. On compte parmi eux un avocat présent le mardi matin qui s'occupe de droit général, le conciliateur de justice qui cherche à favoriser les solutions à l'amiable lors de conflits, le médiateur des Gonessiens qui sert à faire le lien entre les usagers des services publics municipaux et l'administration. On trouve également des permanences d'un spécialiste du droit du travail, un spécialiste du droit de la famille, un écrivain public ou encore une permanence de médiation familiale.

Cette organisation par intervenants qui assurent des permanences oblige le service à fonctionner uniquement sur rendez-vous pour permettre d'utiliser au maximum le temps de permanence et prendre le temps d'accompagner et de renseigner sur chaque situation. La prise de rendez-vous peut se faire sur place ou par téléphone.

Christelle Koita gère ce service depuis janvier, avec beaucoup d'enthousiasme. Elle fourmille de projets. « Le prochain chantier, porté par madame la Maire adjointe, Malika Caumont, sera le développement d'un réseau de soutien contre les violences faites aux femmes avec un accompagnement juridique, social, médical mais aussi pour le logement ».

Avec son arrivée à ce poste et la rénovation des locaux qui vient de se terminer c'est un nouveau souffle pour l'agence civile. « La rénovation des locaux était importante pour que les gens puissent se sentir bien, en confiance et en sécurité dans nos locaux » raconte Christelle Koita.

Répondre aux besoins des habitants

La nouvelle chef du service est ravie d'avoir rejoint l'équipe de la direction de la sécurité et de la prévention et notamment l'agence civile. « Ici, c'est le pouls de la ville, l'agence civile permet de répondre directement aux besoins des habitants. En fait, ce n'est pas si différent de ce que je faisais au service enfance, il s'agit de travailler avec tous types de public en mettant en avant les notions de civilité, de citoyenneté. A l'agence civile notre mission est de rendre accessible le droit pour tous ».

Pour Christelle Koita, l'un des éléments importants pour l'avenir du service est d'aller au devant du public pour permettre de le faire connaître mais aussi de rencontrer des gens qui n'auraient pas forcément osé demander de l'aide. « Il faut sortir du lieu d'accueil unique, c'est ce que l'on va faire à partir de septembre au centre socioculturel Marc Sangnier avec la permanence d'écrivain public, le mercredi matin. Nous allons développer l'accès au droit avec les moyens de communication et l'accès dans les autres services accueillant du public. Il faut que les gens sachent que nous sommes là pour les aider ».



L'AGENCE CIVILE EN 2014



1470

réponses
apportées



330

dossiers d'aide
juridictionnelle



593

rendez-vous



547

informations
ou orientations

Les grands thèmes abordés



La Famille

412 cas



Le Droit
du Travail

254 cas



Le logement

182 cas



La consommation

160 cas



Les successions

120 cas



L'Etat civil

102 cas



L'été prend ses quartiers

L'été à Gonesse, ça se fête. Cette année encore, les quartiers d'été proposent un grand nombre d'activités pour tous les âges et un cadre agréable pour se sentir comme en vacances : plage de sable, palmiers, parasols et chaises longues vous attendront.



Les quartiers d'été débutent le 6 juillet à l'espace Jacques Brel, l'occasion pour petits et grands de venir profiter d'activités variées pour tous les âges. Les quartiers d'été sont ouverts du lundi au samedi, de 14h à 18h jusqu'au 21 août.

5 espaces pour vous accueillir

L'espace familles

est composé d'une plage de sable artificielle, de chaises longues, de parasols et de palmiers pour se croire sur une île des Caraïbes.

L'espace petits

est composé d'un bac à sable et d'autres jeux et d'une structure gonflable adaptée à tous âges chaque mercredi.

L'espace jeunesse

vous attend pour répondre à toutes les questions sur les dispositifs à destination des jeunes.

L'espace sports

est un espace dédié aux activités sportives. L'équipe d'animation proposera des activités sportives sur le terrain synthétique jouxtant le lieu unique.

L'espace multimédia

est le seul espace qui n'est pas ouvert tous les jours. Cet espace permettra d'avoir accès à des ordinateurs tous les mardis et jeudis entre le 16 et le 30 juillet.

LES ATELIERS SPORTIFS ET LOISIRS

La ludomobile

sera présente tous les jours de 14 à 18h

Rocher d'escalade

Du 6 au 17 juillet de 14h à 16 h 30

Stage de tennis et golf

Du 7 au 10 juillet de 14h à 16h

Sorties en base de loisirs

Toute la journée les 15 et 29 juillet, 5 et 12 août. Départ du lieu unique. Les inscriptions se font sur place auprès de l'animatrice référente. Attention, nombre de places limité. Tarifs : 3,70 euros/adultes – 2,60 euros de 2 à 17 ans.

Stage multisport

du 13 au 17 juillet de 14h à 16h avec des animateurs de la Ville et du 10 au 14 août de 14h à 16h VTT, roller, skateboard avec l'UCPA.

Une sortie à vélo

Le 31 juillet à 14h

Ouverte à tous, au départ du lieu unique.

Initiation à l'escrime

Du 17 au 21 août par l'association Cercle d'Escrime

Des structures gonflables

Tous les mercredis et samedis après midi, les quartiers d'été proposent une structure gonflable adaptée à chaque âge.

Lecture Pelouse

Du 7 juillet au 20 août, les mardis et jeudis de 15h à 16h : Un choix de lectures d'albums jeunesse pour les enfants et les parents.





LES ATELIERS ARTISTIQUES

Ateliers Arrosés (ateliers créatifs intergénérationnels ouverts à tous)

Du 8 juillet au 19 août, tous les mercredis de 14h à 16h

Atelier de création (scrapbooking)

Tous les mercredis au mois de juillet de 14h à 17h

Les participants devront amener leurs photos.

Atelier « goûter de mon enfance »

Les 21 et 28 juillet

Stage de Batucada (percussions brésiliennes)

Du 8 au 10 juillet de 14h à 16h

Initiation au Beatmaking

(Musique assistée par ordinateur)

Du 8 au 10 juillet de 14h à 17h

Atelier chorégraphique

Du 17 au 21 août de 14h à 16h

Fabrication d'un miroir

Les 20 et 24 juillet de 14h à 16h

Collage d'un tableau de familles

Les 3 et 10 août de 14h à 16h

Décoration d'un objet en bois

Jeudi 6 août de 14h à 17h par l'Association Main dans la main

Fabrication d'une broche en tissu

Jeudi 13 août de 14h à 17h par l'Association Main dans la main

Atelier « découpatch »

Jeudi 20 août de 14h à 17h par l'association Main dans la main

Atelier de « cinéma d'animation »

Du 3 au 7 août par l'association Kinofabrik

Les stages cirque

Du 3 au 7 août et du 10 au 14 août.

Comme tous les ans, le cirque Reno viendra à Gonesse pour proposer des stages.

Tarif : 11,40 euros.

LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Prévention Solaire

Les 7 et 15 juillet de 14h à 16h

Atelier « défi culinaire »

Les 16, 20, 23 et 24 juillet de 14h à 16h

Un atelier pédagogique

« cahier de vacances »

Du 13 au 24 juillet et du 3 au 20 août,

tous les jours sauf le week end de 14h30 à 16h.

Il s'agit d'un espace d'échanges et d'expériences autour de la vie de famille, à destination des enfants et des parents

Prévention sécurité routière

Les 15, 16, 22, 23, 27 et 28 juillet de 14h à 16h.

Ces ateliers permettent au public d'être sensibilisé à la sécurité des piétons et cyclistes sur la voie publique.

Atelier sur le développement durable

Tous les mardis de 14h à 16h, à partir du 3 août

Concours de dessins

« L'ambassadeur du dépistage »

pour la promotion Santé Val d'Oise

Les mardis et jeudis du 16 juillet au 6 août de 14h30 à 16h30

Atelier recherche d'assistante maternelle

Les 9, 16 et 20 juillet de 15h à 17h, un atelier organisé à la manière d'un job dating permettra de rencontrer des assistantes maternelles afin de trouver une personne à qui confier son ou ses enfants.

Atelier scientifique

Les 9, 16, 23 et 30 juillet de 14h à 16h avec "Les Petits Débrouillards"

Initiation aux premiers secours

Du 10 au 12 août de 14h à 16h avec "Plein Air et Aventure"

Ateliers intergénérationnels "création d'objets en capsule",

Les 17 juillet, 31 juillet et le 14 août de 14h00 à 16h00.

Les soirées des quartiers d'été

Tous les vendredis soirs, des spectacles gratuits seront proposés :

10 juillet à 20h30

Spectacle « Ça va ! Une histoire de Kinshasa »

Par la Compagnie des Anges.

Une histoire écrite pour parler d'amours et de haines, de pouvoir et de solidarité, d'enfance...

17 juillet à 20h30

Soirée jeux

Avec le concours de la Ludothèque

24 juillet à 22h

Cinéma plein air : « Minuscules »

Film d'animation, avec en avant-séance des animations diverses : karaoké, quiz musical suivi d'un repas partagé.

31 juillet à 20h30

Non mais t'as vu ma tête !

Par la Compagnie Lucamoros.

En l'espace de trois tableaux, ce peintre, va, tour à tour, tenter d'exécuter son autoportrait, le portrait de l'un de ses spectateurs volontaires, puis celui de son public dans son entier...

7 août à 20 h 30

Spectacle interactif « Le mystérieux cycle du carbone »

un spectacle ludique et interactif.

14 août à 20 h 30

Spectacle de magie

Avec Magic95 Animations

21 août : journée de clôture

Un spectacle de danse

avec la Compagnie Addict

Des structures gonflables

Une Batucada

(orchestre de musique brésilienne)

et un moment de partage autour d'un goûter

où chacun pourra faire découvrir à l'autre sa spécialité.





Entretien avec Élisabeth Maillard,

Adjointe au Maire déléguée à l'enfance et aux personnes handicapées

Pourquoi la Mairie organise-t-elle chaque année les quartiers d'été ?

Les quartiers d'été sont un moment très importants dans l'année. La municipalité les a mis en place avant tout pour permettre à ceux qui ne partent pas en vacances mais aussi aux autres d'avoir accès à des loisirs pendant la période d'été. Mais les quartiers d'été ne sont pas qu'un espace de loisirs, ils sont aussi très importants pour favoriser la mixité sociale car ils favorisent les rencontres entre les personnes des différents quartiers et entre les générations. Enfin, troisième avantage, cela permet aux services de la ville d'aller à la rencontre d'un nouveau public et de faire découvrir les dispositifs que tout le monde ne connaît pas forcément. Tout cela se fait dans une ambiance conviviale et bon enfant ou chacun peut trouver quelque chose qui l'intéresse ou lui plait.

Les activités sont très diverses aux quartiers d'été, est-ce une volonté de la mairie ?

Nous voulons que tout le monde puisse trouver quelque chose qui lui plait. Cette année, nous avons notamment insisté sur le volet citoyenneté. C'est important pour nous qu'il y ait à la fois du sport, du loisir et de la culture. Par exemple, les lectures pelouse permettent un moment de détente mais permettent en même temps de trouver de quoi s'ouvrir l'esprit.

Quelles sont les nouveautés proposées cette année ?

Nous avons plusieurs nouveautés que nous lançons cette année, nous allons par exemple mettre en place une plage de sable avec des transats et des palmiers pour donner encore plus le sentiment aux Gonesiens qu'ils sont en vacances aux quartiers d'été. Nous avons également décidé de changer la date des spectacles en soirées. Jusqu'ici, ces spectacles avaient

lieu le mardi, en les organisant désormais le vendredi, nous voulons permettre à davantage de personnes, notamment ceux qui travaillent la semaine de pouvoir venir aux spectacles. Nous avons également créé un espace petite enfance destiné aux tout-petits. Plusieurs associations vont animer des ateliers. C'est la première fois que des associations participent ainsi aux quartiers d'été. Cela nous permet de diversifier encore davantage le programme, mais aussi de faire découvrir le travail de ces associations.



Un nouveau centre médical remplace l'ancienne gendarmerie

Pour augmenter l'offre de soins pour les Gonessiens, la Ville cherche 3 praticiens pour rejoindre le nouveau centre médical et de bien-être.



L'ancienne gendarmerie du 1 rue Galande est désormais un centre médical et de bien-être. Depuis mai, deux praticiennes se sont installées dans ces locaux profitant de loyers peu chers. Le partenariat avec le propriétaire Val d'Oise Habitat permet de proposer un loyer très abordable. Pour augmenter l'offre de soin sur la ville, la municipalité cherche trois autres médecins ou praticiens qui voudraient s'installer dans ce nouveau centre médical.

Les avantages ne sont pas seulement financiers

Joëlle Corinthe, peut en témoigner. Cette ancienne infirmière, certifiée par l'école européenne de bien-être a ouvert son cabinet de massage dans le nouveau centre médical. « Ce sont des massages dits esthétiques et pas des massages thérapeutiques. Je fais du bien-être mais je ne soigne pas. »

L'avantage de travailler dans le centre médical, c'est notamment l'émulation entre les professionnels. « Lorsque j'ai un client qui souffre d'une douleur précise, je le dirige vers madame Djian ». Julie Djian est

l'autre praticienne du cabinet. En tant qu'ostéopathe, sa pratique est complémentaire de celle de Joëlle Corinthe. Les séances d'ostéopathie ne peuvent pas s'enchaîner à un rythme soutenu et pour soulager les douleurs, un massage peut prendre le relais.

Des locaux adaptés à un centre médical

Les locaux ont été réaménagés pour permettre l'installation d'un centre médical. Un petit bureau est déjà en place pour éventuellement devenir un secrétariat à terme, lorsque d'autres praticiens se seront installés.

Le centre médical répond à un besoin à Gonesse. Les délais d'attente sont souvent importants chez certains spécialistes. Pour des médecins qui voudraient s'installer, cela fait un autre excellent argument pour venir à Gonesse : les patients sont demandeurs. L'activité sera donc normalement au rendez-vous.

Pour rejoindre l'équipe de praticien du centre médical, veuillez contacter M^{lle} Sophie Delaisse: 01 34 45 19 84

Changer de regard sur les « mauvaises herbes »

Avec l'entrée en vigueur de la loi Labbé en 2016, l'utilisation de produits phytosanitaires sera davantage règlementée. La ville de Gonesse se mobilise dès à présent.



Les coquelicots qualifiés de « mauvaises herbes » font partie de la biodiversité

La lutte contre les pesticides est un enjeu de santé publique. La loi « Labbé » qui devrait entrer en application en 2016 prévoit d'encadrer l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités locales. La ville de Gonesse a, depuis plusieurs années déjà, cessé tout recours aux désherbants pour les massifs floraux. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, c'est une nouvelle étape qu'il va falloir franchir.

Pour anticiper cette nouvelle réglementation, un plan de désherbage des voiries est actuellement en cours de réalisation et différents moyens alternatifs au

désherbage chimique sont au banc d'essai. Cependant ces techniques alternatives sont très onéreuses et doivent être réservées à certains sites.

Les herbes qualifiées à tort de mauvaises herbes présentent aussi un intérêt pour la préservation de la biodiversité ordinaire (les êtres vivants que nous avons l'habitude de voir). Aujourd'hui nous devons accepter de voir quelques-unes de ses « mauvaises herbes » sur nos trottoirs pour préserver la santé de tous et protéger la biodiversité.

Les derniers résultats sportifs

Est du Val d'Oise Basket

JOUR	E.V.O.B	ADVERSAIRE	RÉSULTATS
21 mai	Seniors Filles PEFD PH2 Poule B	CM Orville de Louvres	51-34
23 mai	U15F Équipe 2 Pro PH2 Poule A	ACS Cormeillais	52-45
24 mai	U13M Équipe 2 Pro EXP PH2 Poule B	Entente Cergy-Osny-Pontoise BB3	37-39
24 mai	U15M Équipe 2 Pro EXP PH2 Poule B	CSM Eaubonne 2	55-44
20 mai	U15F Équipe 2 Pro PH2 Poule A	USO Bezons	0-20
20 mai	U20M Équipe 1 EXP PH2 Poule A	Argenteuil BB	55-67
23 mai	U13M Équipe 1 Pro EXP PH2 Poule A	BC Frépillon-Meriel-Méry	22-93
23 mai	U20M Équipe 2 Pro PH2 Poule A	CS Pierrelaye	20-0
23 mai	U20M Équipe 1 EXP PH2 Poule A	Domont Basket	86-85
23 mai	U17F LR19 3D PH2 Poule C	US Palaiseau	36-57
24 mai	U17M Équipe 2 Pro EXP PH2 Poule B	GM Garges-les-Gonesse	65-57



Racing Club de Gonesse Football

NIVEAU RÉGIONAL : LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Coupe de France 2015/2016 poule unique – Dimanche 14 juin à 15h
Gonesse RC **1 4** Blanc Mesnil

Coupe Inter-Dom Poule Unique – Samedi 6 juin à 15h30
Gonesse RC **3 1** (prolongation) Kreopot AS8

U16 F Phase2 Poule B – Samedi 6 juin à- 16h
Poissy AS **3 1** Gonesse RC

NIVEAU DÉPARTEMENTAL : DISTRICT VAL D'OISE FOOTBALL

Seniors 3^e division Poule A – Dimanche 7 juin à 15h30
Groslay FC 2 **4 4** Gonesse RC2

Anciens 2^e division Poule C – Dimanche 7 juin à 9h45
Sarcelles AAS 12 **0 10** Gonesse RC2

Seniors 1^{ère} division Poule A – Dimanche 31 mai à 15h30
Osny FC2 **3 1** Gonesse RC

Seniors 1^{ère} division Poule A – Mercredi 27 mai à 20h30
Gonesse RC **2 1** Eaubonne CSM

Seniors 3^e division Poule A – Dimanche 31 mai à 15h30
Gonesse RC2 **7 1** Villiers-le-Bel JS2

U19 Excellence Poule unique – Dimanche 31 mai à 12h
Deuil Enghien FC **4 2** Gonesse RC

U17 1^{ère} division Poule A – Dimanche 31 mai à 13h30
Gonesse RC **4 3** Soisy-Andilly-Margency 2

U15 2^e division Poule C – Samedi 30 mai à 16h30
Gonesse RC **5 0** Arnouville FAS

U15 3^e division Poule C – Samedi 30 mai à 16h
Vernars S^s-Witz FC **16 0** Gonesse RC2

CVO U16 Féminines Sportpark Poule Unique
Mercredi 27 mai à 19h
Gonesse RC **3 4** Parisis FC

Seniors 1^{ère} division Poule A – Dimanche 24 mai à 15h30
Adamois OL2 **0 1** Gonesse RC

U19 Excellence Poule unique – Dimanche 24 mai à 13h30
Cergy-Pontoise FC **10 2** Gonesse RC

U17 1^{ère} division Poule A – Dimanche 24 mai à 13h30
Courdimanche AS **0 4** Gonesse RC

U15 3^e Division Poule C – Samedi 23 Mai à 16h30
Gonesse RC2 **3 1** Écouen FC2

Anciens 2^e division Poule C – Dimanche 24 mai à 9h45
Gonesse RC2 **4 1** Villiers-le-Bel JS2

BLOC-NOTES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

2 avril : FOURNIER FOUREL Teha
30 avril : BITOLOG Mayron
1^{er} mai : BARAN Assia
1^{er} mai : CHAKHMOUNE Meryem
4 mai : ABJEAN AUDRY Martin
4 mai : AKAR Evan
7 mai : AYDIN Muhammet
7 mai : LABACHI Noham
9 mai : KOUKEB Scherazed
11 mai : MACALOU Kamady-Malik
11 mai : ALICOU CALYDON Mathy
12 mai : RIZKI Safiya
13 mai : AGYEMANG Daniel
13 mai : TENDON Liyaah
15 mai : ZAHARIA Sophia
16 mai : SEKAK Shaïma
17 mai : SAFFRAY Ilyan
19 mai : KHOUZANI Youssef
19 mai : VLAD Rose
20 mai : MAKOUANGOU NGOUETE Théodore
21 mai : ILOUGA Alexandre-Samuel
24 mai : SOUKTANI Noham

25 mai : HELAN GUZMAN Baptiste
27 mai : GHOUT Mohamed

MARIAGES

2 mai : LAUK Gabriel & SOREAU Anne-Sophie
2 mai : SEDAOU Samir & LAKHAL Sihem
9 mai : BARRY Alpha-Oumar & DHEBI Sounia
9 mai : DJAFFAR M'ZE Ibrahim & VIENNE Patricia
9 mai : MANNONI Ludovic & CHARBONNIER Betty
16 mai : ELÂBDI Hicham & DE CAMPOS Stéphanie
23 mai : MARIE-SAINTE Serge & MIDDLETON Marlène
30 mai : ARRUIZI Yohan & PAM Marina
30 mai : BOUZOURENE Farid & OUBELAI Samia
30 mai : MASDEVALL Louis & ROLLAND Fanny
30 mai : N'DRI Niangoran & KITITI Francine
30 mai : VUONG Richard & ZHANG Jun

DÉCÈS

24 avril : BLEUSE Alain
1^{er} mai : EMLEK Matias
1^{er} mai : MARIN Jean
3 mai : BOURGUIGNON Michel
3 mai : MADJI Daniel
4 mai : OUMEHDI née QUÉVREUX Monique
10 mai : DOPRÉ Tony
13 mai : MAISONNIER Jean-Luc
13 mai : ROMAIN Jean
13 mai : MAMEDY Antoine
17 mai : BEKHTAOUI née LARBAOUI Khira
17 mai : LÉGERON née SÉJOURNANT Renée
20 mai : LANGLAIS née POULET Raymonde
21 mai : NOGUERA GONZALEZ Manuel
27 mai : COUTANT née DROUVROY Mauricette
30 mai : MEYTRE Suzanne
30 mai : JARDIN née GLOGOWSKI Jenny



Menus des cantines scolaires

LUNDI 6 JUILLET

Concombre en salade, Salade de tomates, vinaigrette au miel / Axoa de boeuf, Pavé de poisson mariné, brésilienne / Riz créole / Fromage fondu Président / Tartare ail et fines herbes / Mousse au chocolat au lait ou chocolat noir.

MARDI 7 JUILLET

Blé à la provençale, salade de tortis surimi / Sauté de dinde aux 4 épices, Steak de colin à la crème / Haricots beurre aux parfums du jardin / Petit suisse sucré ou aux fruits / Fruits de saison.

MERCREDI 8 JUILLET

Pastèque, melon jaune / Hachis parmentier, brandade de poisson / Camembert, Saint Moret / Petit pot vanille-chocolat.

JEUDI 9 JUILLET

Carottes râpées, vinaigrette persil, Céleri rémoulade / Rôti de veau farci au jus, Colin pané et citron / Pêlemêle provençal / Emmental, Brie, baguette tradition / Tarte normande fraîche, tarte grillottine.

VENDREDI 10 JUILLET

Friand au fromage, friand à la viande / Omelette nature, poulet rôti / Jeunes carottes persillées / Fromage blanc aux fruits ou au sucre / Fruits de saison

LUNDI 13 JUILLET

Salade de tomates, vinaigrette échalote, pomelos et sucre / Boeuf sauté sauce barbecue, pavé fromager / Bouquet de brocolis / Yaourt nature et sucre, yaourt aux fruits.

MARDI 14 JUILLET

Férié

MERCREDI 15 JUILLET

Salade du géant (coeur de palmier et de maïs), salade basque (salade verte et thon), vinaigrette ciboulette / Couscous merguez, couscous au colin / Mimolette, Cotentin nature / Fruits de saison

JEUDI 16 JUILLET

Tortillas et guacamole / Sauté de poulet sauce feijoada, filet de hoki au curry / Riz et haricots rouges / Six de Savoie, Saint Paulin / Glace Max KolorKi

VENDREDI 17 JUILLET

Salade de penne au pesto, salade strasbourgeoise / Filet de saumon sauce normande / Burger de veau sauce grand-mère / Haricots verts / Gouda, Tartare ail et fines herbes / Fruits de saison

LUNDI 20 JUILLET

Salade de betteraves, asperges vinaigrette balsamique / Boulettes d'agneau aux pruneaux, boulettes poisson blanc sauce tomate / Coquillettes / Saint Paulin, Carré de l'est / Fruits de saison.

MARDI 21 JUILLET

Concombres en salade, vinaigrette échalote, carottes batonnets et sauce ciboulette / Colin meunière, Saucisse de Toulouse / Lentilles à la paysane / Fromage blanc aux fruits ou au sucre / Fruits de saison.

MERCREDI 22 JUILLET

Pastèque, melon vert / Brochette de dinde sauce chasseur, filet de hoki à la crème / Haricots beurre / Tomme noire, buchette mi chèvre / Baguette au son

JEUDI 23 JUILLET

Rillettes de thon, saucisson sec et cornichons / Rôti de veau froid, poisson blanc gratiné au fromage, Salade de riz niçois / Petit suisse nature et sucre ou aux fruits / Fruits de saison.

VENDREDI 24 JUILLET

Tomate et feta vinaigrette basilic / Steak haché au jus, steak haché de thon sauce aurore / Purée de courgettes et pommes de terre / Camembert, Bleu / Glace cône chocolat-vanille.

LUNDI 27 JUILLET

Taboulé, salade de tortis / Sauté de dinde sauce andalouse, Pavé de colin mariné à l'ail / Petits pois et carottes au jus / Yaourt nature et sucre ou aromatisé / Fruits de saison.

MARDI 28 JUILLET

Laitue iceberg et noix scarole et dés de mimolette, vinaigrette ciboulette / Escalope de porc au paprika, Calamars à la romaine / Bouquets de brocolis / Brownies maison et crème anglaise.

MERCREDI 29 JUILLET

Tomate et mozzarella, vinaigrette basilic / Cheese burger, Fish Burger / Pommes campagnardes / Pont l'Évêque, Emmental / Fruits de saison

JEUDI 30 JUILLET

Salade chinoise, vinaigrette miel / Boeuf émincé au caramel, Beignets de crevettes / Riz basmati / Fromage blanc et sucre ou aux fruits / Beignets à l'ananas.

VENDREDI 31 JUILLET

Tomate au chèvre et tomate basilic, Feuilleté du pêcheur / Pavé poisson mariné à la provençale, Poulet rôti / Epinards béchamel et pommes de terre cube / Saint Moret, Buchette mi-chèvre / Fruits de saison



Retrouvez
les menus du mois
d'août sur
ville-gonesse.fr

Groupe socialiste et apparentés

L'agglomération francilienne connaît depuis plusieurs années une grave crise du logement, avec une production très insuffisante de logements. L'objectif de construction de 70 000 logements par an, prévu par le projet du Grand Paris, nécessiterait un effort d'augmentation de près de 50% de la production actuelle.

A Gonesse, le parc d'habitations est constitué à 44% par des logements sociaux. Ainsi, 13 bailleurs se répartissent 4179 logements.

Comme dans le reste de l'île de France, l'inadéquation entre l'offre et la demande est manifeste et ne cesse d'augmenter :

- le nombre de demandeurs a explosé depuis 2010 : + 63% d'augmentation (1435 demandeurs). Ceci est la conséquence de la nouvelle réforme de la demande de logement social qui s'étend désormais à l'échelon régional,

- le nombre de relogements a considérablement chuté et n'a jamais été aussi faible depuis 2009 (124 en 2014), dû à la baisse des taux de rotation à l'intérieur du parc social. Dans le respect des critères réglementaires pour l'attribution de logements sociaux, la Ville propose de manière prioritaire les candidats ayant un lien résidentiel ou professionnel avec Gonesse.

Par le biais des opérations de renouvellement urbain, et la livraison de programmes neufs, la municipalité œuvre pour une plus grande mixité sociale à travers plusieurs axes :

- des conventions partenariales avec les bailleurs pour permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder à des logements sociaux, tout en ayant un loyer raisonnable et bénéficier du droit à l'aide personnalisée au logement,

- des programmes d'accession à la propriété afin d'aider des Gonessiens à continuer leur parcours résidentiel en libérant des logements sociaux, ou des personnes plus âgées à céder leur pavillon souvent devenu trop grand, pour retrouver un environnement confortable, adapté, mais moins difficile à entretenir.

- des logements intermédiaires qui constituent des logements locatifs à loyer plafonné et qui permettront d'offrir des opportunités de logements à des niveaux de prix de loyer inférieurs au parc strictement privé, tout en rééquilibrant le parc locatif sur la ville très largement dominée par l'offre sociale, par une offre locative privée.

Dans les prochains mois des opérations de construction vont commencer (Erigère à St Blin, Nexity et la Maison du CLIL en centre ancien) permettant de nouvelles concrétisations en attendant d'autres projets actuellement à l'étude et dont nous reparlerons.

Parallèlement, la lutte contre l'habitat indigne, mobilise la municipalité et les services de la ville. Des poursuites sont engagées contre les propriétaires qui louent des pièces individuelles au sein de leur logement, qui le divisent ou qui transforment leur garage ou leur sous-sol en pièces d'habitation. Ces aménagements sont interdits et, outre les procédures, auxquelles s'exposent les propriétaires, ils devront reloger à leur charge leur locataire.

Groupe communiste et républicain

A Gonesse, depuis plusieurs années, un certain nombre de services publics ont disparu comme la caisse d'assurance maladie, la CAF; d'autres secteurs de la fonction publique se trouvent en grande difficulté comme l'hôpital de Gonesse dont les urgentistes sont en grève illimitée pour une revalorisation de leur statut et de leur profession. Dans tout le département le service postal est mis à mal avec moins de distributions du courrier, moins de personnels, moins d'heures d'ouverture au public. L'hôpital Adélaïde Hautval (ex Charles Richet) à Villiers le Bel est également menacé de fermeture ainsi que le commissariat de police de Garges-lès-Gonesse.

Ces décisions sont prises dans le cadre d'une économie de marché où tous les services publics sont en cours de démantèlement. Ces services sont devenus des entreprises privées avec des critères de rentabilité et qui considèrent leurs missions comme des charges. La Poste ne veut plus distribuer le courrier, France Telecom veut se débarrasser des lignes téléphoniques, on privatise des services entiers d'hôpitaux...

Il faudra que les libéraux (de droite ou socialistes) entendent la voix de toutes celles et tous ceux qui aspirent à plus d'égalité, de continuité, de service rendu au plus grand nombre. En fait, ces choix sont guidés par le traité transatlantique qui conduit à livrer aux financiers et au grand patronat de nouveaux gisements de profits en cassant les statuts des salariés et en supprimant des milliers d'emplois. Ces choix sont également ceux d'une volonté de casser une conception française du service public qui fait figure d'exception au sein de l'Union européenne.

Dans ce contexte l'argument de la dette a bon dos. En réalité, le déficit public bien utilisé crée de la demande. Il permet de remplir le carnet de commande et de stimuler la création de richesses et les emplois, bases des recettes fiscales qui contribuent ensuite à réduire la dette. La suppression de services utiles à la population conduit au phénomène inverse.

L'ensemble des services publics doivent satisfaire les besoins des populations et l'intérêt général. Ils doivent donc être préservés de toute soumission à des intérêts privés. La culture, l'éducation, la santé, la protection sociale, la recherche, l'énergie, l'eau, les transports, les télécommunications, le crédit, le logement, la Poste, la sécurité et la justice doivent être protégés comme notre patrimoine commun car ils assurent les conditions de l'égalité et de la citoyenneté.

Les moyens des services publics doivent être renforcés avec des financements dégagés de l'emprise des marchés financiers pour leur permettre de remplir leur mission au service de l'intérêt général. Des critères d'efficacité sociale doivent se substituer aux critères marchands qui remplissent les poches des actionnaires.

Il est impensable qu'un service public soit démantelé sans consulter ses véritables propriétaires : les citoyens ! Il est légitime que la population puisse en débattre largement.

Agir pour Gonesse

Bonnes vacances

Les beaux jours sont là. Nous souhaitons à ceux partant bientôt en vacances un bon repos et un agréable séjour. Certains enfants restent cependant dans la commune. Espérons que les activités mises en place par la Ville pour ceux-ci et les parents qui les accompagnent, correspondront à leurs attentes et perdureront en cette période de restriction.

Disparition continue des services publics
Après la fermeture de la Caisse d'Allocations Familiales puis la fermeture de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie voici maintenant le tour de la Poste de la Fauconnière qui est programmée. A qui le tour la prochaine ?
Assistants maternelles

La garde des enfants deviennent de plus en plus difficiles à assurer dans notre commune. Il y a encore quelques années, la Ville de Gonesse gérait une soixantaine d'assistantes maternelles. Aujourd'hui, il n'en reste plus que 25 environ. Apparemment le problème ne semble pas prêt d'être résolu. Les postulantes à ce métier doivent avoir un minimum de connaissances, d'expérience et de compétences. La bonne garde des enfants assure une tranquillité d'esprit indéniable aux parents qui travaillent. Le député et maire Jean-Pierre BLAZY considère ce service public comme secondaire. Aux parents donc le soin de se débrouiller seuls ! L'équipe municipale « socialo-communistes » ne sont pas ce qu'ils prétendent être, a savoir proche et à l'écoute des Gonessiens. Mais l'ont-ils vraiment été un jour ?

Devons-nous être passifs ?

Le député et maire Jean-Pierre BLAZY n'a pas toujours pas retenu la leçon suite à la rénovation des immeubles de la Fauconnière. Il aurait dû faire savoir au bailleur d'Opievoy, cette fois, que le bardage extérieur en bois risquait de poser des problèmes. Quant au triple vitrage, une véritable merveille, pas de bruit d'avions dans les logements, mais les appartements se transforment en sauna l'été. De plus, les panneaux solaires, ne sont toujours pas rentables à ce jour. Ils permettent de claironner que «L'Îlot le Point du jour» du centre Ville serait à la pointe des dernières normes environnementales.

Hôpital de Gonesse en grève

Après le personnel des urgences, c'est maintenant le tour du personnel des services de l'hôpital d'être en grève. Délais de prise en charge démesurés, tensions diverses, insécurité, agressions multiples, sous-effectif, conditions de travail dégradées,... C'est un «ras-le-bol» général pour tout le personnel ne se sentant plus en sécurité et cela depuis déjà plusieurs années. A tel point qu'une grève, quasi générale, persiste depuis plusieurs semaines déjà. Le député et maire et président du conseil d'administration de l'hôpital Jean-Pierre BLAZY proche de la directrice de ce dernier, Catherine Vauconsant, n'ont toujours pas apporté les solutions nécessaires afin de résoudre ces manquements récurrents ? Les patients sont également les victimes collatérales d'un service public de plus en plus dégradé.

Sécurité aux sorties des établissements scolaires

La sécurité aux sorties des écoles sont toujours aussi mal assurée. Ce service fait autrefois par les ASVP a été supprimé sans la moindre concertation, comme à son habitude, par le député et maire de Gonesse. Cette suppression a été imposée malgré notre opposition ainsi que celle des parents. Constatons que dans les villes voisines, les maires ont su garder leurs ASVP !

Gonesse Bleu Marine

Alors que la gauche angélique répète inlassablement que l'insécurité n'existe pas et qu'il n'y a qu'un "sentiment d'insécurité", Jean-Pierre Blazy reconnaît, dans une question orale à la Ministre de la Justice (12/05/2015), que notre "département (...) connaît pourtant une augmentation non négligeable des faits de délinquance, notamment chez les jeunes". Il dénonce par ailleurs le manque de moyens de la justice. Quel aveu ! Il faut cependant ajouter que le problème de la Justice n'est pas seulement un manque de moyens : en supprimant les peines planchers pour les multirécidivistes, en manifestant plus d'égards pour les délinquants et les criminels que pour les victimes, en refusant la construction de nouvelles places de prison pourtant nécessaires, Madame Taubira fait preuve d'un laxisme coupable.

Cette insécurité n'est pas seulement vécue dans la rue : elle gangrène aussi nos institutions, par exemple les urgences de l'hôpital de Gonesse. Ainsi, un article du Parisien ("Gonesse : le personnel des urgences à bout de nerfs", 05/06/2015) révèle le climat d'insécurité et le manque de moyens des urgences de Gonesse. La fermeture de l'hôpital Charles Richet de Villiers-le-Bel, décidée par les socialistes, risque d'aggraver encore la pression sur les urgences de Gonesse.

Ce sont ainsi des secteurs entiers de la fonction publique, notamment chez les fonctionnaires de catégorie C ou les personnels de la fonction hospitalière, qui sont confrontés à l'agressivité et au manque de civisme de certains publics, voire aux revendications communautaristes (refus qu'un médecin urgentiste examine une femme, par exemple).

A Gonesse, des faits d'insécurité se succèdent : agression sexuelle d'une fillette à la Fauconnière, braquage d'un conducteur de bus avec une arme factice mais d'apparence réaliste, tensions inter-ethniques entre Kurdes et Chaldéens à la lisière de Villiers-le-Bel (quatre blessés), cambriolages, dégradations du mobilier public... Le tout sans réaction de Jean-Pierre Blazy, éloigné du terrain tout en faisant preuve d'absentéisme à l'Assemblée nationale...

Seul le Front National et le SIEL peuvent faire face, au sein du Rassemblement Bleu Marine, à l'ensauvagement de notre nation, d'une part parce qu'ils en font le constat objectif, d'autre part parce que ces forces politiques proposent les solutions appropriées : renforcement du nombre d'effectifs de police et de gendarmerie liquidés par la gestion sarkozyste et par François Hollande, doublement du nombre de places de prison, rétablissement des peines planchers pour les multirécidivistes et expulsion des délinquants et criminels de nationalité étrangère, désarmement massif et méthodique de certaines banlieues devenues des territoires perdus de la République. Il est tard, mais il n'est pas trop tard : nous pouvons encore sauver notre pays de la barbarie !

Europe écologie Les Verts

Il faut trouver une solution pérenne pour tout.e.s les réfugié.e.s. Le 12 juin, les réfugié.e.s de la Porte de la Chapelle ont dû trouver refuge dans une caserne de pompiers désaffectée, rue Louis Blanc (Paris 10e). Ces réfugié.e.s sont des triples victimes: des guerres, de dictatures et situations économiques qu'ils ont fuies, des passeurs qui les ont exploité.e.s, des politiques migratoires répressives et inadaptées en Europe, et singulièrement en France.

L'État français doit se mettre en conformité avec les conventions internationales qui garantissent la protection des réfugié.e.s. Au lieu de les repousser avec violence de campement en campement, la République doit leur venir en aide. Comme d'autres situations l'ont montré, les municipalités, et notamment la Ville de Paris, peuvent mettre en place des mesures d'urgence s'il existe une volonté politique. Elle est actuellement insuffisante.

Suite aux événements et à la mobilisation de ces dernières semaines, 110 hébergements salubres ont finalement été proposés aux réfugié.e.s au cours de l'occupation. C'est une première victoire, gagnée grâce à l'action des réfugié.e.s, des militant.e.s, des citoyen.nes, des associations et d'él.u.e.s locaux engagé.e.s. Elle a été difficile à obtenir suite aux obstacles auxquels ils ont dû faire face. Mais cela ne suffira pas pour régler les cas de tous les réfugié.e.s, dont de nombreux ont encore dormi dehors hier soir.

Nous continuons à affirmer que l'État a le devoir de trouver une solution pérenne pour tous les réfugié.e.s de Pajol. La mairie de Paris propose, dans un futur proche, la mise en place d'un centre d'accueil, ce que les soutiens des réfugié.e.s revendiquent de longue date. Nous en prenons acte et restons vigilants et mobilisés afin d'obtenir sa concrétisation. Nous appelons en ce sens les organisations politiques, syndicales et associatives désireuses de soutenir la cause des réfugié.e.s à éviter toute division qui serait en premier lieu préjudiciable à ces derniers.

Récemment Bernard Cazeneuve, le Ministre de l'intérieur, a annoncé un plan destiné à répondre à l'afflux d'exilé.e.s, pour la plupart réfugié.e.s de pays où la violence fait rage. Les élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP) prennent acte de la création de 9500 places d'hébergement. Cette mesure était nécessaire et nous serons vigilants à ce qu'elle soit mise en oeuvre le plus rapidement possible.

Toutefois, comme nous le demandons depuis des semaines, nous estimons nécessaire que ces hébergements prennent la forme de lieux collectifs, permettant aux migrants une solidarité mais aussi un accès facilité aux dispositifs d'accès aux droits. Situés en Île-de-France et notamment à Paris, ces structures devront pouvoir gérer tou-te-s les réfugié.e.s, qu'ils soient demandeurs d'asile ou en transit. « Si nous constatons une première avancée avec la création des 9500 hébergements supplémentaires, nous regrettons que Bernard Cazeneuve ne donne pas suite à la demande de la majorité municipale parisienne de création de lieux collectifs d'accueil et d'hébergement », déplore David Belliard. Pour le coprésident du GEP. « De nouvelles places d'hébergement d'urgence ne résoudront pas à elles seules les défis humains auxquels nous sommes confrontés. Nous avons besoin de nouveaux dispositifs d'accès aux droits, notamment au droit d'asile et de nouvelles petites structures, à taille humaine et efficaces en terme de droit et d'accès aux soins » souligne Anne Souyris, Coprésidente du GEP.

En outre, à ce jour, rien n'est dit sur les modalités d'accueil stricto sensu des exilés. « Quid des exilé.e.s qui arrivent chaque jour? Comment vont-ils immédiatement être pris en charge, transitoirement hébergés et orientés », s'interroge Anne Souyris. Si l'État continue

de ne pas augmenter l'aide des villes d'arrivée des migrants de manière significative, la déclaration de Monsieur Cazeneuve concernant l'ouverture du nombre d'hébergements de droits d'asile risquerait de rester virtuelle, ce qui serait particulièrement grave.

Enfin, il y a une immense ombre tableau qui risque de facto de mettre tout ce dispositif d'aide par terre, faute de confiance nécessaire en notre capacité de refuge : Bernard Cazeneuve veut multiplier par deux le nombre de retours volontaires des migrants économiques et optimiser le remplissage de ses centres de rétention administrative (CRA), dernière étape avant le renvoi forcé.

Pour les élu.e.s écologistes de Paris, cette annonce est absurde, inhumaine et contreproductive. Elle marque la nécessité pour la France de repenser complètement sa politique d'accueil des migrant.e.s qui vont continuer d'arriver et de transiter par la France.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal
du 25 juin
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

MARDI 14 JUILLET

17h30

Ambiance musicale

place du Général de Gaulle

19h

Apéritif dansant

(une boisson offerte)

20h

Pique-nique citoyen

22h15

Distribution de lampions

22h30

Départ de la retraite aux flambeaux

vers le golf

23h

Feu d'artifice

au Golf de Gonesse



Informations sur
www.ville-gonesse.fr